



COMPTE-RENDU DU CTPM DU 18 DECEMBRE 2007

Le CTPM s'est tenu dans les locaux de l'ex-ministère de l'écologie. Il était constitué d'une assemblée nombreuse puisqu'elle rassemblait l'ensemble des composantes syndicales et administratives du nouveau champ ministériel (DIACT, écologie, équipement, finances). Le CTPM s'est tenu de 15H30 à 18H30 en présence du ministre et des secrétaires d'Etat.

Un CTPM brouillon et décousu a commencé par l'intervention du ministre suivi de celle des représentants des personnels. Il s'est conclu sur quelques échanges et réponses avec la salle.

Intervention ministre (prises de notes)

Le ministre a débuté en soulignant que ce nouveau ministère était le ministère le plus puissant de notre pays. Il a rappelé la création de 5 directions générales, chapeautées par un Commissariat Général au Développement Durable (CGDD). Ces 5 directions seront construites à partir des travaux des préfigurateurs suivants :

Didier Lallement pour le secrétariat général,
Michèle Pappalardo pour le commissariat général,
Hélène Jacquot Guimbal pour la DG des ressources humaines,
Hugues Parent pour la DG des infrastructures et des transports,
Jean-Marc Michel pour la DG des ressources et des habitats,
Laurent Michel pour la DG des risques,
Pierre-François Chevet pour la DG de l'énergie,
Patrick Gandil pour la DG de l'aviation civile,
Gilles Leblanc comme Haut fonctionnaire à la défense.

Le délai affiché pour la mise en place opérationnelle des nouvelles organisations est fixé à fin juin 2008, avant la prise de présidence par La France de l'Union Européenne.

Le ministre a ensuite confirmé les annonces faites après le 1er conseil de la modernisation conduit dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), la création des DREDAD (Directions Régionales de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables) qui auront toutes les compétences des trois directions régionales : 2008, 2010 et la dernière au 01/01/11. Pour les DDE et DDA les fusions seront généralisées avec comme dates annoncées 01/01/09 et 01/01/10.

Il confirme les réflexions en cours sur la révision des dépenses fiscales, sur le permis de conduire et sur le permis de construire également. Le ministre se dit « réservé » sur certains sujets touchant la RGPP (sans les nommer précisément) et affirme qu'il « nous » défendra. Il annonce confier à M. Martinand, vice-président du CGPC le soin de conduire la réflexion sur une « nouvelle conception » du permis de conduire. S'il n'est pas

dogmatique et surtout pas le chantre des agences qui ne changent rien il indique que cela peut complètement changer et ne plus ressembler du tout à ce qu'on connaît actuellement.

En ce qui concerne l'avenir de l'ingénierie publique, elle est à revoir sur la base des conclusions du Grenelle. Il affirme que ça ne remettra pas en cause l'ATESAT. Le ministre souhaite une large concertation, au premier trimestre 2008, sur tous ces sujets.

Il affirme disposer, au sein du Ministère, d'un savoir-faire unique et reconnu en matière de gestion des personnels. Il s'attachera à ce que les agents aient des perspectives de carrière et des mesures sociales d'accompagnement dans la réforme en cours. Il faut rapprocher les pratiques et les principes, ce qui a déjà été en partie fait (d'après lui) avec le rapprochement du régime indemnitaire des 2 ministères. Il veut renforcer l'unicité des procédures et annonce des mesures catégorielles en concertation avec les représentants du personnel afin de dégager des priorités.

En matière catégoriel, il annonce deux chantiers prioritaires :

- Le transfert global des parcs aux départements dans des conditions satisfaisantes pour les personnels avec la création d'un statut commun,
- la deuxième phase de l'évolution statutaire des personnels d'exploitation.

Le protocole de revalorisation indemnitaire du personnel exploitation dans les DIR sera poursuivi conformément aux trois étapes prévues : 2007/2008/2009.

Ensuite, il a annoncé que le MEDAD, c'était 67 395 équivalents temps plein aujourd'hui. 1 017 suppressions de postes prévues. Il annonce 100 postes de A dans les DDE/DRE dans le cadre du logement (est-ce que ce sont des postes en plus ?). Sur les agents transférés, environ 27 000 agents pouvaient opter. 15 357 ont opté pour la fonction publique territoriale, 3 701 pour la fonction publique d'Etat, les autres poursuivent leurs réflexions jusqu'à la fin de l'année.

Les crédits pour l'action sociale, après transferts, sont estimés maintenus à 21,8 millions d'euros pour la prévention/sécurité au travail, pour les travailleurs handicapés notamment. Pour la formation qu'il dit cruciale, il annonce 51,6 millions d'euros. Pour les conditions de travail dans les SD, le ratio par agent (surface de m² plancher) sera augmenté et il y aura une accélération de construction de l'immobilier en 2008.

Il réaffirme qu'il souhaite une « fluidité de l'information » et être parfaitement transparent (comme son caleçon...). Tout ceci se traduira par des missions plus claires, des métiers plus passionnants et une attention pour chacun des agents de notre ministère. Notre pays est l'un des trois pays au monde qui respecte le protocole de Kyoto. Soyons en fiers !

Réponses du ministre aux interventions

Après les interventions syndicales il a répondu à quelques interpellations et réagi aux déclarations. Il n'a pas caché les enjeux de pouvoir, de concurrence entre grands corps mais il refuse la logique de fief isolé dans « cette maison ». Il ne veut pas qu'on fasse l'impasse sur les départements.

Il s'est engagé, et c'était une demande CFDT à proposer un accord sur la méthode de concertation et son contenu. Il s'engage aussi (une autre demande CFDT) à rencontrer de nouveau les organisations syndicales fin janvier. Il dit que « tout ça est un bordel gigantesque » dont il faut discuter sans s'angoisser.

En terme de concertation, le secrétaire général a précisé :

- une discussion globale,
- un groupe sur une approche générale de la réorganisation de la centrale et sur les dispositifs territoriaux,
- des réunions des CTPC.

Tout ça doit être en route pour février/mars et s'articuler avec la Révision générale des politiques publiques (qui constitue un autre niveau de concertation).

Le ministre rappelle que le prochain budget est pluriannuel, donc 2009/2010/2011 et qu'il convient de ne pas se « loucher » sur cette prochaine échéance.

Enfin pour lui, la communication en interne est un « véritable désastre ».

Hubert Lebreton